



DELIBERATION N° D.2023.12.118 du Conseil municipal du 14 décembre 2023

Partenariat d'étude sur la biodiversité à Versailles. Convention entre la ville de Versailles et l'Institut Supérieur de l'Environnement (ISE).

Date de la convocation : 7 décembre 2023
Date d'affichage : 15 décembre 2023
Nombre de conseillers en exercice : 53
Secrétaire de séance : Mme Marie-Agnès AMABILE
Rapporteur : M. François DARCHIS

Président : Monsieur François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, M. Emmanuel LION, M. Michel BANCAL, Mme Annick BOUQUET, M. François DARCHIS, Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, Mme Anne-France SIMON, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Jean-Yves PERIER, M. Bruno THOBOIS, Mme Muriel VAISLIC, Mme Corinne FORBICE, M. Alain NOURISSIER, Mme Nadia OTMANE TELBA, M. Arnaud POULAIN, Mme Anne-Lys DE HAUT DE SIGY, Mme Marie-Pascale BONNEFONT, M. Xavier GUITTON, M. Jean SIGALLA, Mme Corinne BEBIN, M. Marc DIAS GAMA, Mme Anne JACQMIN, Mme Emmanuelle DE CREPY, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, Mme Ony GUERY, Mme Stéphanie LESCAR, Mme Marie-Agnes AMABILE, Mme Marie BOELLE, Mme Anne-Lise JOSSET, Mme Sylvie PIGANEAU, Mme Céline JULLIE, M. Moncef ELACHECHE, Mme Stephanie BELNA, M. François DE MAZIERES, M. François-Gilles CHATELUS, M. Philippe PAIN, Mme Florence MELLOR, M. Eric DUPAU, Mme Nicole HAJJAR, Mme Martine SCHMIT, M. Wenceslas NOURRY.

Absents excusés:

M. Erik LINQUIER, M. Fabien BOUGLE, M. Michel LEFEVRE, M. Gwilherm POULLENNEC, Mme Béatrice RIGAUD-JURE.
Mme Brigitte CHAUDRON (pouvoir à Mme Marie BOELLE), M. Olivier DE LA FAIRE (pouvoir à M. Eric DUPAU), M. Nicolas FOUQUET (pouvoir à M. Bruno THOBOIS), M. Christophe CLUZEL (pouvoir à Mme Corinne BEBIN), M. Charles RODWELL (pouvoir à M. François DE MAZIERES), M. Pierre FONTAINE (pouvoir à M. Arnaud POULAIN), M. Thierry DUGUET (pouvoir à M. Philippe PAIN).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu la Charte de l'environnement ;
Vu le Code de l'environnement ;
Vu les statuts de l'Institut supérieur de l'environnement (ISE) ;

L'Institut supérieur de l'environnement (ISE) est installé rue des Etats Généraux à Versailles. Depuis 2021, l'organisme a souhaité resserrer ses liens avec la ville par le biais de projets communs. Ainsi, en septembre 2023, l'ISE et la Ville ont décidé de collaborer au travers de deux projets proposés par la Direction des Espaces Verts.

L'objectif de la collaboration est de faire participer à des projets d'études sur la biodiversité locale, des étudiants de niveau Brevet de technicien supérieur agricole « gestion et protection de la nature » (BTSA GPN 1) de la première année à la deuxième année de l'ISE.

Les étudiants de BTSA GPN doivent réaliser en groupe pour le compte de la ville de Versailles un des deux projet présentés ci-dessous, portant sur les thématiques suivantes :

- I° Projet « **Fleurs de ma rue** » : réalisation d'inventaire des essences floristiques se développant spontanément dans les rues de Versailles et vulgariser les actions de la Ville auprès du grand public, à travers des actions de valorisations autour de cette thématique :
 - faire des relevés botaniques en prenant compte différents critères (espèces, espaces enherbés, essences locales vs. exotiques, etc...) dans les rues et portions de rues soumises par la Ville ;
 - dégager les potentialités de ces plantes en termes de biodiversité ;
 - réaliser des actions de valorisations auprès du grand public et des agents municipaux afin de sensibiliser sur les atouts de ces plantes spontanées ;
 - mettre en place des indicateurs de suivi ;
 - alimenter l'Atlas de la biodiversité de la Commune.
- II° Projet : « **Gestion des prairies** » : réalisation d'inventaires sur les zones prairiales du cimetière des Gonards, du parc de Bonne Aventure et du parc Balbi à Versailles :
 - faire des relevés botaniques et entomologiques en utilisant différents protocoles de sciences participatives ;
 - établir un comparatif selon la gestion mise en place et mettre en place un plan d'action ;
 - alimenter l'Atlas de la biodiversité communale.

Les projets s'étalent du 30 septembre 2023 au 30 avril 2025.

Ce partenariat entre la Ville et l'Institut doit être formalisé par une convention ; c'est l'objet de la présente délibération. Cette opération est réalisée à titre gracieux et n'engage aucun frais de la part de la Ville. Le suivi des projets est assuré par la chargée de biodiversité et écologie urbaine de la Ville.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil municipal :

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,

- 1) d'approuver la signature de la convention entre la ville de Versailles et l'Institut supérieur de l'environnement (ISE) relative au suivi des deux projets tutorés portant sur des thématiques de biodiversité à Versailles.
 Cette convention n'a pas d'incidence financière pour la Ville.
 Les projets d'étude s'étalent du 30 septembre 2023 au 30 avril 2025 ;
- 2) d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer l'acte et tout document s'y rapportant ;
- 3) de notifier cette délibération à toutes les personnes concernées.

M. le Maire soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil municipal.

Nombre de présents : 41

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages exprimés : 48 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité par 47 voix , 1 voix contre (Monsieur Jean SIGALLA.)

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.